

**Délibération du Conseil d'Administration
du CCAS de FEYTIAT**

L' An deux mil vingt cinq le 31 mars, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni à dix huit heures en session ordinaire à la Maison de la Famille et de la Petite Enfance de Feytiat, salle Pierre Doré, sous la Vice-Présidence de Madame Catherine GOUDOUD.

Nombre de membres en exercice : dix sept
Date de convocation : 18 mars 2025

PRÉSENTS :

D. BARRIERE, JF. BATIER, M. BOISSONNEAU, S. BRACHET, JL. CHAUMON, C. COULAUD, C. GOUDOUD, M. LEPAGE, M. LEPETIT.

ABSENTS EXCUSES :

MC. BODEN (procuration à M. LEPETIT), V. BONICHON, C. CHERBEIX, P. DORE (procuration à C. GOUDOUD), D. GABOUTY, L. LAFAYE, JF. MELLIER, C. VANNIER.

OBJET : AIDE AUX FAMILLES / CENTRE DE VACANCES

Suite à la délibération du 29 janvier 1998 et aux avenants du 26/09/2000, du 28/03/2002, du 02/07/2002, du 31/01/2008, Madame la Vice-Présidente, présente au Conseil d'Administration des demandes de prise en charge des frais de séjour en classe de découverte.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'attribuer les participations suivantes :

Séjour à Meschers, classe de découverte 2025, organisée par l'école primaire de Feytiat :

MONTANT TOTAL des aides accordées : **85 euros.**

1 famille avec un enfant partant, aidée à 50 % soit 85 euros.

Cette aide sera versée à l'USCEP.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré le 31 mars 2025

Le Président,

Laurent LAFAYE



D2025CCAS09